

ARRONDISSEMENT DE VICHY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Nombre de Membres:

ERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAI

En exercice : 45

Présents :24

Votants: 25 (dont 1 procuration)

Séance du 14 AVRIL 2022

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'agglomération, en session sous la présidence de Monsieur **Frédéric AGUILERA**, **Président**.

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Nº 7

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY - C. BARDOT - J. KUCHNA - M. CHARASSE – F. SENNEPIN - N. COULANGE – M. MARIEN – N. CHAMOUX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE - B. AGUIAR - JC. BRAT, Vice-Présidents.

OBJET :
ASSAINISSEMENT

ACCORD CADRE
POUR LES
TRAVAUX SUR
RESEAUX D'EAUX
USEES ET EAUX
PLUVIALES, ET DE
VOIRIES

Mmes et MM. R. LOPEZ - P. SEROR - C. MAGNAUD - T. WIRTH - JF.

CHAUFFRIAS - JD. BARRAUD - JP. RAYMOND - R. DEJEAN - S. MORIER-MIZOULE - S. BRUNO - P. BONNET, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration:

Mme Maryline MORGAND à M. Joseph KUCHNA.

Absents excusés :

MARCHE 21WG167 LOT 1 Mmes et MM. C. BENOIT - J. TERRACOL - F. SZYPULA – E. BARGE - S. BAUD - O. ROYER - P. COLAS – F. GONZALES - T. LAPLACE – A. CORNE – B. BAYLAUCQ - JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON - V. TRIBOULET - C. DUMONT - J. BLETTERY - C. BOUARD - J. ALMAZAN – E. VOITELLIER

AVENANT N°1

Secrétaire: M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Rendue exécutoire:

Transmise en Sous-Préfecture le : 15 AVRIL 2022

Publiée ou notifiée le : 15 AVRIL 2022

Monsieur le Président.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus particulièrement l'article L2242-3,

Vu le code de la commande publique et notamment les articles R2124-2, R2162-2 à R2161-5 et R2194-2 à 4,

Vu la délibération n°3 du Conseil Communautaire du 3 décembre 2020 autorisant le Bureau Communautaire notamment en son paragraphe D, lorsque les crédits sont inscrits au budget, « à décider de la conclusion des marchés publics et accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils européens, ainsi que de prendre toute décision concernant leurs avenants »,

Vu la délibération n°5 du 13 janvier 2022 approuvant l'attribution de l'accord-cadre à bons de commande n° 21WG167 (lot 1), conclu sans montant minimum ni maximum et relatif à des travaux sur réseaux d'eaux usées et eaux pluviales et voiries, à la société EIFFAGE ROUTE CENTRE EST, demeurant à route d'Hauterive- 03200 ABREST,

Considérant la nécessité pour Vichy Communauté d'intégrer cinq nouveaux prix relatifs au lot n°1 afin de réaliser les travaux de réhabilitation de la station d'épuration de Gacon à MOLLES - 03300, (réhabilitation des filtres à sables),

Considérant que ces travaux supplémentaires sont estimés à 36 873,95 €HT, soit 44 248.74 €TTC,

Propose au Bureau Communautaire:

- de conclure l'avenant n°1 à l'accord-cadre à bons de commande 21WG167 (lot 1), ci-annexé,
- de donner mandat au Président ou à la Conseillère déléguée à la Commande Publique, pour signer l'avenant correspondant et tout document s'y rapportant,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,

- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 14 avril 2022.

Les membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

FREDERIC AGUILERA
DN: C=FR, O=Certinomis, OU=0002
433999903, CN=Certinomis - Easy
CA
Raison: J'ai approuvé ce document.
Emplacement: A vichy
Date: vendredi 15 avril 2022



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES Direction des Affaires Juridiques

TRAVAUX D'EXTENSION, DE REPARATION ET DE CREATION DE BRANCHEMENTS SUR RESEAUX EAUX USEES, EAUX PLUVIALES ET EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE DE VICHY COMMUNAUTE

MARCHE N° 21WG167001

Lot n° 1: travaux d'extension des réseaux eaux usées et eaux pluviales

AVENANT N° 1

A - Identification du maître d'ouvrage (ou de l'entité adjudicatrice).

Communauté d'agglomération VICHY COMMUNAUTE

9 Place Charles de Gaulle CS 92956 03209 Vichy cedex

Identifiant Siret: 20007136300010

Représenté par la Conseillère déléguée à la Commande Publique, Madame Elisabeth BARGE

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

EIFFAGE ROUTE CENTRE EST

route d'Hauterive 03200 ABREST

Représenté par le chef de secteur, Didier CHONIER

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

TRAVAUX D'EXTENSION, DE REPARATION ET DE CREATION DE BRANCHEMENTS SUR RESEAUX EAUX USEES, EAUX PLUVIALES ET EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE DE VICHY COMMUNAUTE

Lot 1 - travaux d'extension des réseaux eaux usées et eaux pluviales

- Date de la notification du marché public: 26 janvier 2022
- Durée d'exécution du marché public: 1 an à compter de sa notification, reconductible 2 fois un an.
- Montant du marché public : Accord cadre sans minimum ni maximum

D - Objet de l'avenant.

Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet l'introduction de 5 nouveaux prix à savoir :

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	unité	Qté	Prix unitaire HT	Coût total estimé HT				
Station épuration STEP GACON									
A 1	FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE D UNE GEOMENBRANE PVC 2 D EP 1 MM	M²	348	8.65	3 010.20 €				
A 2	FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE D UNE GEOFRILLE DE FILTRATION 2 MM	M²	175	8.15	1 426.25 €				
A 3	FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE REGLE PLASTIQUE POUR DELIMITATION CASIER	ML	80	42.50	3 400.00 €				
A 4	FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DU LIT DRAINANT ET FILTRATION	МЗ	275	102.50	28 187.50 €				
A 5	REPRISE DE LA LAME DES SURNAGEANT	FT	1	850	850.00 €				

E - Autres charges et conditions

Toutes les clauses du contrat initial, auxquelles le présent avenant ne déroge pas, demeurent en vigueur.

F - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

^(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C Ciamatura	du maîtra d'ai	musaga lau da	Pontité ad	indiantrian)
G - Sidilature	du maître d'ou	ivrage (ou de	i entite au	ludicatifice).

Α	:					•			 						• (1)	,		le	,	•										 	
											S	6	į	9	r	16	3	tι	ı	r	е	•									

H - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récé	pissé :						
Le titulaire signera la formule ci-dessous :							
	« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »						
	A, le						
	Signature du titulaire,						

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 7 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 AVRIL 2022 -

Objet de l'acte :

ASSAINISSEMENT - ACCORDS CADRES POUR LES TRAVAUX SUR

RESEAUX D'EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES ET DE VOIRIES - MARCHE

21WG167 - LOT 1 - AVENANT Nº 1

Date de décision: 14/04/2022

Date de réception de l'accusé 15/04/2022

de réception :

Numéro de l'acte: 14AVRIL2022_7

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220414-14AVRIL2022_7-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019

classification:

Nom du fichier: 7.pdf (99_DE-003-200071363-20220414-14AVRIL2022_7-DE-1-1_1.pdf)